

ECHOS, ECHOS, ECHOS, ECHOS...

*Echos :

Décès

-Alphonse Canadas, 86 ans de Woippy qui fut un des gardiens du fort de Queuleu avec France, son épouse, jusqu'en 2012.

-Didier Gourlot, 64 ans, de Montigny-lès-Metz, spécialiste des médailles françaises et insignes politiques, toujours bienveillant avec Ascomémo.

Dons : 1 163€

Amicale des personnels INSPE Montigny-lès-Metz, Jean-Paul Bauchat Argancy, Jacques Bloch Metz, Jean-Hugues Blondel Sarrebourg, Claude Cahen Metz, Michèle Camus Blénod, Armand Cordary Moulins-lès-Metz, Jeanne Decker-Lavergne Vannes, Christiane Dubois Hagondange, Jean-Marc Follini Houston (USA), Jean-Jacques Gauthé Sin-Le-Noble, Geneviève Gitzinger Metz, Alexandre Hoffmann Metz, Patrick Hocquard Illange, Jean-Paul Milion Metz, Marie Oury USA, Reine Playner Ancy, Guy Poncet Macon, Serge Scholler Metz, Monique Siegler Bain-de-Bretagne, Laurent Touvet Paris, André Wermeister Maizières, Jean-Luc Zieten Hagondange.

* L'indemnisation des 3 000 orphelins de malgré-nous au même titre que l'indemnisation d'orphelins d'autres victimes de la guerre avait été - enfin - votée au Sénat en décembre 2025, après avoir été adoptée en commission à l'Assemblée nationale. Ces orphelins ont tous aujourd'hui plus de 80 ans, leur père ayant été tué entre 1943 et 1945. Cette indemnisation était donc une question d'égalité, celle de la devise de la République française et de reconnaissance de la qualité de victime puisque la somme allouée prévue était symbolique, 700€ par orphelin, soit 2,1 millions d'euros.

L'indemnisation a été finalement abandonnée dans le nouveau budget 2026 sans susciter beaucoup d'indignation. Ce combat était mené par Gérard Michel décédé en novembre 2025 à l'âge de 80 ans, et porté par le député bas-rhinois Emmanuel Fernandes.

*L'Ascomémo compte 308 membres en 2025. Depuis de nombreuses années, nous réussissons à fidéliser ce nombre assez conséquent de membres ce qui est une performance alors que le bénévolat se raréfie et que les associations d'anciens combattants disparaissent inéluctablement. Une belle satisfaction ! Avec une belle équipe d'une quinzaine d'actifs investis et passionnés.

*Echos du musée : (<https://museemoselle39-45.fr>)

-Un nouveau guide au musée.

Jean-Luc Zieten d'Hagondange, passionné d'Histoire, a rejoint notre équipe de guides et s'est récemment lancé dans l'arène avec brio.

Nous sommes donc 8 en capacité d'accueillir des groupes. Une belle équipe nécessaire d'autant plus que les visites guidées sont plébiscitées.



-Visites remarquées :

- Gilles Cadoret, membre de l'UNC nationale
- Ehpad Sainte-Marie-aux-Chênes
- Aifa Metz, Centre médico-social Metz
- Classes : Premières lycée Luxembourg (x2), Algrange (x2), 3^e Vitry/Orne (x5)
- Association des Anciens Enfants de troupe Metz
- Association Nancy-Pologne de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
- Groupe du Centre départemental de l'Enfance

-Visites dominicales : janvier : 7 personnes ; février : 40 ; mars : 35.

*Echos de nos activités à l'extérieur du musée :

-Conférences "de :

Georges Jérôme sur « Metz-Nancy, destins croisés 1940-1944 » à Metz-Sablons : 50 auditeurs.

Philippe Wilmouth sur « Les difficultés du retour de la diaspora mosellane 1945 » à Dieuze : 70 auditeurs.

Jean-Marie Blaising sur les « Malgré-nous et Malgré-elles » à Cuisery (Saône-et-Loire) : 65 auditeurs.

-Ascomémo était présente au salon du livre de Serémange, au collège Georges de la Tour à Metz pour le témoignage d'Olivier Humbert interné luxembourgeois à Striegau et Bodenstein, au salon du vieux papier à Ay, à une rencontre-dédicace au musée de Ranguévaux.

-En avril 2025, deux membres d'Ascomémo, **Chrystalle Zebdi-Bartz** et **Philippe Wilmouth**, avaient participé à la journée d'études sur les prisonniers soviétiques en France 1941-1944 aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Vous pouvez consulter le texte de leur intervention et d'autres avec le lien ci-dessous :

<https://archives.meurthe-et-moselle.fr/jour%C3%A9e-d%C3%A9tudes-en-france-1941-1945-0>

-Publication dans la revue de Renaissance du Vieux Metz de novembre 2025 d'articles de membres d'Ascomémo :

- « Jean-Pierre Jean et la politique : entre fascination et désillusion » de Nicolas Honecker-Lapeyre

- « Les stages de reconversion des instituteurs et institutrices mosellans à l'ère nazie » de Philippe Wilmouth.

À venir dans la prochaine revue, un article de Philippe Wilmouth « Les Mosellans chantaient malgré tout 1939-1945 »

Wanda Zahorski est née Bernacki le 15 mai 1921 à Montois-la-Montagne. Élève au couvent, les religieuses se souviennent de sa fiabilité et de sa diligence et se tournent vers elle pour obtenir de l'aide pour des passages de la frontière. Elle a 19 ans en octobre 1940 lorsque Sœur Hélène du couvent Saint-Nicolas lui demande de travailler pour sa filière d'évasion. Entre octobre 1940 et août 1942, Wanda passe 487 prisonniers de guerre évadés et aviateurs alliés.



En mars 1942, Sœur Hélène est avertie qu'elle va être arrêtée. Elle utilise Bernacki pour l'aider à rejoindre Lyon. En août 1942, alors que Bernacki elle-même est trahie et s'évade, elle emprunte le même chemin pour rejoindre Sr Hélène à Lyon. Elle travaille pendant un certain temps avec la Résistance à Lyon sous l'apparence d'une gouvernante, mais en novembre 1942, elle s'évade en Angleterre et rejoint l'Armée polonaise libre et suit une formation d'infirmière de bloc opératoire. C'est alors qu'elle travaille à l'hôpital militaire des forces polonaises au château de Taymouth, à Aberfeldy, en Écosse. Elle y rencontre son futur mari, un chirurgien polonais, Edward Zahorski. Après la guerre, le couple s'installe à Boston. En 1968, elle reçoit la Croix de Guerre, puis en 1975, la Médaille des Passeurs et la Croix pour services exceptionnels rendus à l'humanité. Elle est nommée Chevalier de la Légion d'Honneur en 2005, alors qu'elle a 84 ans. Elle décède le 8 mars 2012 à l'âge de 90 ans. (sources: Times 30 avril 2012).

COTISATION

N'oubliez pas de régler votre cotisation de 15€ pour 2026, soit par chèque soit par virement bancaire à « As. Local Ascomémo » (BPALC Hagondange), IBAN: FR7614707000830141900158903 BIC: CCBPFRPPMTZ. Merci de nous informer du virement par mail.

FAITES UN DON

Ascomémo est reconnue d'utilité publique depuis septembre 2017. Nous pouvons donc établir un reçu fiscal sur demande permettant de déduire de vos impôts 66% de ce don. Un don de